

Informations Générales

Que faire après la licence de Psychologie ?

Différentes possibilités

- **Poursuite en master de Psychologie sur concours sélectif** pour devenir psychologue
- **Poursuite d'études dans d'autres formations** (Master, Licence pro, DU...) pour exercer un métier pour lequel les connaissances en psychologie sont utiles :
 - ✓ les métiers en lien avec l'éducation (professeur.e des écoles...)
 - ✓ les métiers de la santé (infirmier.ère, ...)
 - ✓ les métiers du social (assistant.e de service social, éducateur.rice spécialisé.e ou de jeunes enfants, conseiller.ère d'insertion)...

La Licence de psychologie n'est pas professionnalisante et ne permet pas directement et automatiquement de devenir psychologue



Quelques chiffres à avoir en tête

A l'UT2J, pour la promotion L3 2020-2021,
61% des inscrit.es en L3 de Psychologie obtiennent la licence
65% des inscrit.es en L3 de Psychologie candidatent en master
1 candidat.e sur 2 obtient une réponse positive sur une moyenne de 7 candidatures déposées

En France,

- Environ 10 000 étudiant.es obtiennent une licence de psychologie chaque année
- Actuellement, environ 5000 places sont offertes en Master de psychologie
- 74 000 psychologues sont en exercice



Sélection en master de Psychologie

- monmaster.gouv.fr = une plate-forme nationale pour s'informer et candidater en master
- Nombre de vœux limités par étudiant.e
- Pas de hiérarchie des vœux
- Examen des candidatures par une commission d'admission du parcours visé
- Évaluation du dossier collégiale et multicritère
- Dépôt des candidatures en février-mars
- Phase principale d'admission (réponses des formations et décisions des étudiant.es) à partir de début juin

A l'UT2J, chaque année, la pression sélective est forte : il y a plus de 7000 candidatures aux différents parcours masters de psychologie pour un total de 360 places environ.

Critères de sélection les plus fréquents

- ✓ la qualité académique du dossier
- ✓ la motivation à intégrer la formation
- ✓ la qualité du projet d'étude et professionnel
- ✓ la richesse et la diversité des expériences professionnelles et/ou associatives et de mobilité
- ✓ la capacité à présenter et élaborer sur ses compétences et connaissances acquises
- ✓ la cohérence des expériences (universitaire, professionnelle, ...) et des projets avec les objectifs de la formation
- ✓ la qualité de présentation du dossier